

COPIL lancement / CCGHV

15 juin 2026

Tour de table et tour des attentes :

Introduction par **Thomas GION** (Maire de Gérardmer, Président de la CCGHV) et **Damien DESCOUPS** (Président de la Régie des Eaux, CCGHV).

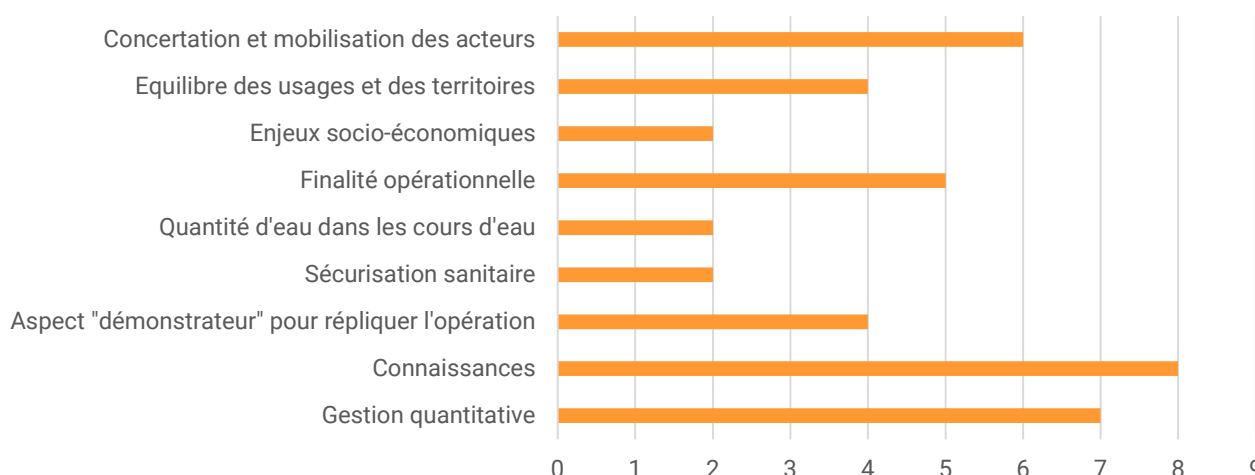
Documents joints

Annexe 1 : présentation PPT.

Annexe 2 : feuille d'émargement.

Analyse des attentes exprimées

Fréquence de citations des mots clés



Contexte

Mme Elsa MOLINA (Régie des Eaux CCGHV) rappelle que le territoire d'étude se structure autour de 9 communes, correspondant à 13 unités de gestion AEP. C'est un territoire **assez restreint, ce qui impose la finalité opérationnelle de la mission**. Le contexte ayant mené au lancement de cette étude est rappelé ainsi que son parti-pris principal : **c'est une étude Ressources-Besoins, et non l'inverse ! Le sens de cette réflexion est de pouvoir trouver les meilleures combinaisons de gestion possibles pour composer avec la ressource disponible**, et non aller chercher de nouvelles ressources.

Mme Aurélie WOJCIECHOWSKI (Département Vosges) souligne ce point : c'est un élément de langage important, un fil conducteur à garder en tête tout au long de l'étude.

Mme Sophie THIBAUT DE CHANVALON (Région) s'interroge par rapport au périmètre retenu, et notamment aux sous-bassins versants concernés et à leur chevauchement au sens hydrographique du terme, par rapport à la limite administrative de la CCGHV.

Antéa Group précise que dans notre cas particulier, le périmètre d'étude est administratif et correspond au territoire géographique de la CCGHV additionné du SIEB.

Les études HMUC se basent en général sur des limites hydrographiques (SAGE par exemple) ce qui n'est pas exactement le cas de la limite administrative de la CCGHV. Il faudra donc bien choisir les unités de gestion sur des critères hydrologiques et non pas une seule unité de gestion administrative, afin de caractériser au mieux les transferts d'eau à l'intérieur et vers l'extérieur de la zone d'étude.

Mme Elsa MOLINA (Régie des Eaux CCGHV) présente la structure de l'étude. Les données existantes permettront d'aborder à la fois l'étude HMUC et le SDAEP.

Des précisions ont été apportées sur :

- les diagnostics Maestr'eau menés par la Chambre d'Agriculture alimenteront le volet U « usages ». 25 exploitations ont fait l'objet d'un diagnostic approfondi. Il en ressort que 70% des exploitations ne sont pas raccordées au réseau AEP. Il y a deux enjeux : pour celles qui sont raccordées, un sujet autour de la sécurisation et pour les autres, un sujet autour de leurs fragilités d'accès. Tous les points de prélèvements d'eau agricole ont fait l'objet d'un inventaire exhaustif.
- les enquêtes de branchement visent à vérifier l'état des lieux des compteurs d'eau potable. Ce travail a été lancé en parallèle et est mené par un bureau d'études local. Les résultats permettront d'aider à la hiérarchisation des travaux à mener.

Etapes de l'étude

Collecte de données

Le travail de collecte de données a déjà démarré. Certains acteurs seront par la suite mobilisés pour affiner ce recueil bibliographique.

Etude HMUC (hydrologie, milieux, usages, climat)

La **structure de l'étude est détaillée**. Les justifications des propositions d'implantation des stations hydrométriques ont été explicitées. L'enjeu est de pouvoir rapidement équiper les points identifiés pour suivre l'étiage 2026. Un COTECH aura prochainement lieu pour évoquer techniquement ces derniers arbitrages avant l'installation des équipements.

Des précisions ont été apportées sur les données de **suivi de certains tronçons** :

- Le PNR Vosges a indiqué disposer de données en aval du bassin sur la Meurthe, données ponctuelles acquises dans le cadre de l'observatoire des cours d'eau sur la période 2023-2024 et données de jaugeages en cours d'acquisition au Valtin.
- La Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges avait travaillé sur la Jamagne en 2014-2015 et acquis notamment des données de suivi au niveau de sa confluence avec la Vologne, en amont de la station de lavage.
- La région Grand Est a mené une étude sur l'intégralité de son périmètre administratif, axé autour de la gestion quantitative. Le périmètre était structuré autour de 12 sous-bassins versants, dont un sur La Cleurie.

Au-delà des mesures sur les eaux superficielles, **l'équipement concerne également le déploiement de dispositif de mesure des eaux souterraines (piézomètres et/ou de suivi de sources)**. En effet, il est précisé dans le marché que 7 équipements sont prévus en plus des 8 stations limnimétriques. Parmi ces équipements, il est possible de réaliser des piézomètres et d'équiper des sources afin de suivre l'évolution de leurs débits. Etant donné la nature hydrogéologique du territoire (petites nappes alluviales ou sources issues du massif granitique, perchées non connectées entre elles) il est envisageable de privilégier les suivis de cours d'eau plutôt que les piézomètres parmi les 7 équipements supplémentaires prévus.

Des précisions sur la prise en compte de **l'évolution de l'enneigement** du territoire ont également été discutées.

Les précipitations neigeuses peuvent entraîner des décalages dans les chroniques hydrologiques puisque les précipitations sous forme neigeuse sont stockées pendant l'hiver et fondent au printemps avec décalage pour alimenter largement les débits des cours d'eau pendant cette période. Les données de l'enneigement sont disponibles sur les données Météo France. Les données issues de Food Climat sont notamment issues de station réchauffées permettant de connaître la précipitation à date et non différée.

Des études sont notamment menées sur l'enneigement du massif par le laboratoire LOTERR de l'université de Lorraine.

Etude SDAEP (schéma directeur d'alimentation en eau potable)

La **structure de l'étude est détaillée**. Le marché comprend également une option PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux). Mme Elsa MOLINA indique que **cette option sera affirmée prochainement**.

M. Guillaume BALDENSPERGER (IRH – bureaux d'études) indique que les premières visites sont déjà mises à profit pour identifier les premiers points faibles. Ces éléments qui seront versés dans le volet « actions » du PGSSE.

Concertation et communication

Les objectifs et enjeux autour de la concertation et la communication de l'étude globale ont été explicités.

Une attention particulière sera menée sur **l'association de tous les acteurs, et notamment des usagers de l'eau** pour abonder le volet U « usages » de l'étude HMUC. A ce titre, des synergies seront à penser avec les démarches engagées (dialogue territorial avec les exploitations agricoles et expérimentation pour l'adaptation des exploitations en cours menées par la Chambre d'Agriculture, etc.).

Rendu de l'étude

Si l'étude durera 36 mois, cela ne signifie pas qu'aucune action ne sera menée d'ici là. La CCGHV est maître d'ouvrage de plusieurs actions, que l'on retrouve notamment dans le Plan Grands Lacs. Des actions d'ampleurs comme des actions plus modestes seront menées. Pour autant aujourd'hui, les travaux et actions engagées par la Régie des Eaux se font dans la continuité de ce qui a été engagé par les communes avant la prise de compétences intercommunale (qui date de 2023). En termes d'investissements, le strict nécessaire est mené.

Il est aujourd'hui question, par cette étude, de se doter d'une feuille de route sur plusieurs décennies, qui permette de sortir de la gestion « de crise ».

Par ailleurs, si l'une des finalités porte sur la **stratégie tarifaire du territoire**, c'est un point qu'il faudra évoquer tout au long de l'étude. C'est un élément de **considération importante, tant pour les élus que pour les habitants**. L'enjeu est de faire comprendre ce qu'il y a derrière le prix de l'eau, d'explicitier les enjeux et les choix qui sont à faire pour justifier (le cas échéant) les évolutions tarifaires.

Mme Elsa MOLINA conclut cette partie en soulignant que la Régie souhaite éviter « une étude de plus » : on a un petit territoire, on peut connaître les choses précisément. Il faut **un programme d'actions le plus concret possible**. Cette étude marque le début d'une longue histoire de la gestion de l'eau sur le territoire.